




ARRÊTÉ TEMPORAIRE, CIRCULATION, STATIONNEMENT

N° 610-2024-RG – BRANCHEMENT D'UNE BORNE ELECTRIQUE ROUTE DE LYON – D906 RUE LAVOISIER DEUX SEMAINES ENTRE LE 30 SEPTEMBRE ET LE 25 OCTOBRE 2024

1 DOCUMENT – Publié le 11 septembre 2024

Abroge l'arrêté municipal n° 503-2024-RG

 **610_2024_RG_T_CS.pdf**
(.pdf, 105,6 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.


Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

